



**[APPELS À PROJETS CLOS] Appel à
projet Interreg Europe du Nord-
Ouest, ouvert jusqu'au 16 janvier
2025**



Thématique

Type d'actualité

L'appel à projets est ouvert depuis le **26 juin et jusqu'au 16 janvier à 12h00**, pour la step 1. Si les projets sont validés en step, la step 2 sera à déposer **le 10 juillet 2025 à 12h00**.

Pour information, Interreg Europe du Nord-Ouest est un programme qui propose des appels à projets en deux étapes : lors de la « step 1 », une ébauche de candidature est demandée. Le secrétariat conjoint donne son avis sur les steps 1 et le comité de suivi approuve ou rejette les candidatures. Les candidatures approuvées au step 1 sont invitées à développer davantage leur proposition au step 2, en incluant notamment un plan de travail détaillé. Le secrétariat conjoint donne à nouveau son avis et le comité de suivi décide quels projets sont approuvés.

Priorités et objectifs spécifiques :

- **1. Résilience climatique**
 - 1.1 : Favoriser l'adaptation au changement climatique (CC), la prévention des risques et la résilience face aux catastrophes
 - 1.2 : Améliorer la protection de l'environnement, la biodiversité, et réduire la pollution
- **2. Transition énergétique intelligente et juste**
 - 2.1. Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre
 - 2.2. Prendre des mesures en faveur des énergies provenant de sources renouvelables
- **3. Transition vers une économie circulaire ancrée localement**
 - 3.1 : Favoriser la transition vers une économie circulaire et faiblement consommatrice de ressources
- **4. Résilience territoriale grâce à une transformation innovante et intelligente**
 - 4.1 : Améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation de technologies de pointe
- **5. Transition vers une société inclusive, durable et résiliente**

- 5.1 : Améliorer l'efficacité et l'inclusion des marchés du travail et l'accès à un emploi de bonne qualité grâce au développement des infrastructures en matière sociale et la promotion de l'économie sociale et solidaire
- 5.2 : Garantir l'égalité de l'accès aux soins de santé grâce au développement des infrastructures, y compris les soins de santé primaires
- 5.3 : Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

Pays concernés

Irlande, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Nord de la France, Ouest de l'Allemagne ainsi que la Suisse

Régions françaises concernées

Pays de la Loire, Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Hauts-de-France (autorité nationale et autorité gestion), Ile-de-France, Normandie, Bretagne.

Un large éventail d'organisations publiques et privées (à but lucratif ou non) sont invitées à prendre part aux partenariats des projets de l'ENO, notamment des autorités nationales, régionales et locales (ou des GECT, ou des organisations publiques équivalentes), des universités, des centres de R&D, des entreprises, des PME et des organisations de soutien aux entreprises, des associations sectorielles, des ONG, des organisations de lobbying et des groupes de citoyens.

Les projets doivent réunir au moins trois partenaires de trois pays différents, dont deux doivent se situer dans la zone du programme ENO.